

Objet : RD - Création de postes - Année 2023

- date de convocation le 05 mai 2023
- nombre de conseillers en exercice : 81

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi onze mai à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Barberaz, salle des fêtes, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 52

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	
Arith	
Barberaz	Arthur Boix-Neveu
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	James Hallay - Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Florence Bourgeois - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Sabrina Haerinck - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Micheline Myard-Dalmais - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Alexandra Turnar - Philippe Vuillermet - Franck Morat
Cognin	
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stelian
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Anne-Marie Barouti - Michel Dyen - Alain Saurel
Saint-Baldoph	
Saint-Cassin	
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 15

de Jimmy Bâabâa à Isabelle Dunod - de Stéphane Bochet à Jean-Pierre Fressoz - de Daniel Bouchet à Alain Caraco - de Sophie Bourgade à Marie Bénévise - de Michel Camoz à Thierry Repentin - de Corinne Charles à Franck Morat - de Danièle Goddard à Arthur Boix-Neveu - de Jocelyne Gougou à Christian Berthomier - de Hélène Jacquemin à Luc Berthoud - de Laïla Karoui à Philippe Cordier - de Pascal Mithieux à Philippe Gamen - de Raphaële Mouric à Christelle Favetta-Sieyes - de Benoit Perrotton à Sylvie Koska - de Christophe Richel à Jean-Maurice Venturini - de Walter Sartori à Aloïs Chassot

- conseillers excusés : 14

Frédéric Bret - Pierre Brun - Jean-Pierre Casazza - Maryse Fabre - Marcel Ferrari - Christian Gogny - Max Joly - Martine Lambert - Luc Meunier - Claire Plateaux - Damien Regairaz - Alain Thieffemat - Cécile Trahand - Céline Vernaz

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 11 mai 2023

délibération n° 105-23 C

objet **RD - Création de postes - Année 2023**

Brigitte Bochaton, vice-présidente chargée des ressources humaines et de l'accueil des gens du voyage, propose d'approuver la création des postes permanents suivants.

Grand Chambéry a souhaité, après recueil des besoins des communes, développer un service d'appui aux communes dans quatre domaines :

- recherche et aide au montage des dossiers de subventions,
- droit de préemption et déclaration d'intention d'aliéner (DIA), gestion foncière,
- assistance à maîtrise d'ouvrage en voirie et sur des opérations identifiées de réhabilitation, d'extension ou de construction de bâtiments,
- aide à l'élaboration d'un schéma directeur de transition énergétique à l'échelle des communes.

Ces deux derniers domaines d'intervention seront respectivement pris en charge par les agents de la direction des bâtiments et voiries d'agglomération, et par l'agent chargé du contrat de chaleur renouvelable financé par l'ADEME de la direction du développement local et de l'urbanisme.

Concernant les domaines des subventions et du foncier, il convient de procéder à la création :

- d'un poste permanent d'attaché affecté à la direction générale des services sur des fonctions de chargé de subventions et de l'appui aux communes,
- d'un poste permanent de rédacteur affecté à la direction du développement local et de l'urbanisme afin de prendre en charge l'aide proposée dans le domaine foncier.

De plus, il est proposé de créer un poste permanent de rédacteur à la direction des ressources humaines et des moyens généraux sur des fonctions d'archiviste. Ce poste a une incidence budgétaire limitée dans la mesure où il s'agit de pérenniser un besoin temporaire.

Vu le code général de la fonction publique, et notamment son article L. 313-1,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve la création des postes suivants :

Direction	Nombre	Grade	Date d'effet
Direction générale	1	Attaché	15/05/2023
Développement local et urbanisme	1	Rédacteur	
Ressources humaines et moyens généraux	1	Rédacteur	

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer les contrats à intervenir, le cas échéant,

Article 3 : modifie, en conséquence, le tableau des effectifs comme suit :

Grades ou emplois	Catégorie	Effectif budgétaire	Dont temps non complet
Directeur général des services		1	
Directeur général adjoint		1	

Grades ou emplois	Catégorie	Effectif budgétaire	Dont temps non complet
FILIERE ADMINISTRATIVE			
Administrateur hors classe	A	2	
Administrateur		2	
Directeur		1	
Attaché hors classe		4	
Attaché principal		17	
Attaché		31	
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	B	13	
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe		4	
Rédacteur		25	
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	26	
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe		16	
Adjoint administratif		20	1 TNC 80 %
FILIERE TECHNIQUE			
Ingénieur en chef hors classe	A	1	
Ingénieur en chef		1	
Ingénieur principal		22	
Ingénieur		22	
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	B	16	
Technicien principal de 2 ^{ème} classe		22	
Technicien		24	
Agent de maîtrise principal	C	33	
Agent de maîtrise		25	
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe		68	
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe		41	
Adjoint technique		77	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE			
Technicien paramédical classe supérieure	B	1	
FILIERE MEDICO-SOCIALE			
Infirmier en soins généraux hors classe	A	1	
Infirmier en soins généraux de classe normale		2	1 TNC 80 %
Infirmière de classe supérieure	B	1	
Auxiliaire de soins principal de 1 ^{ère} classe	C	5	1 TNC 70 %
Auxiliaire de soins principal de 2 ^{ème} classe		3	1 TNC 70 %
Agent social principal de 2 ^{ème} classe		2	2 TNC 80 %
Agent social		4	3 TNC 80 %
FILIERE ANIMATION			
Animateur principal de 2 ^{ème} classe	B	1	
Adjoint d'animation	C	1	1 TNC 80 %

Grades ou emplois	Catégorie	Effectif budgétaire	Dont temps non complet
FILIERE SPORTIVE			
Conseiller des activités physiques et sportives	A	2	
Educateur des activités physiques et sportives principal de 1 ^{ère} classe	B	3	1 TNC 50 %
Educateur des activités physiques et sportives principal de 2 ^{ème} classe		10	
Educateur des activités physiques et sportives		14	
Opérateur des activités physiques et sportives principal	C	1	
FILIERE CULTURELLE			
Attaché de conservation du patrimoine	A	1	
Assistant de conservation du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	B	1	
Total		568	

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **105-23 C**

Objet de l'acte : **RD - Création de postes - Année 2023**

Thème Préfecture : **4 - Fonction publique 1 - Personnel titulaires et stagiaires de la
F.P.T. 1 - Créations et transformations d'emplois**

Date de l'acte : **16 mai 2023**

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : **073-200069110-20230516-lmc1H29418H1-DE**

Identifiant unique de l'acte : **lmc1H29418H1**

Date de transmission en Préfecture : **17 mai 2023**

Date de réception en Préfecture : **17 mai 2023**

Publication sur le site internet: **mercredi 17 mai 2023**